

**Bon usage des médicaments de la médication familiale :  
8.500 pharmacies agissent !**

**Le Collectif national des groupements de pharmaciens d'officine (CNGPO) alerte les patients sur les précautions d'emploi et les risques de prises multiples de médicaments identiques. Initiée dans un premier temps avec l'ibuprofène et le paracétamol, cette démarche vise à la fois prévention et bonne observance.**

Pour qui ? Pour quoi ? Quelles contre-indications ? Les médicaments ne sont pas des produits de consommation courante. Il convient de ne pas ignorer les précautions d'emploi lors de leur dispensation. Si ces assertions sont toujours présentes à l'esprit de tous les pharmaciens d'officine lors de la dispensation, il n'en est pas forcément de même pour les patients.

*« Certains patients, notamment lorsqu'ils se soignent seuls, pensent bien connaître les médicaments qu'ils prennent régulièrement, déclare Pascal Louis, président du Collectif national des groupements de pharmaciens d'officine (CNGPO). Ils ont même parfois tendance à banaliser leur utilisation lorsqu'il s'agit de molécules d'usage fréquent, comme l'ibuprofène ou le paracétamol. Ce comportement peut entraîner un mauvais usage du médicament voire des prises multiples par méconnaissance de la composition des produits. Nous avons donc souhaité mettre à la disposition des pharmaciens du CNGPO les outils nécessaires pour informer les patients sur le bon usage de l'ibuprofène et du paracétamol et sur les risques de prises multiples ».*

*« Désormais, lors de chaque dispensation de paracétamol, après avoir questionné le patient, le pharmacien lui remettra systématiquement une fiche qui liste tous les médicaments (délivrés avec ou sans ordonnance) contenant du paracétamol et qui peuvent être présents dans l'armoire à pharmacie familiale, poursuit Pascal Louis. La même initiative est mise en place pour l'ibuprofène. Son intérêt est double : formaliser une prescription pharmaceutique puisque le pharmacien note sur celle-ci le nom du médicament et sa posologie et mettre en garde le patient sur le risque de prise multiple de médicaments identiques ».*

Ces documents seront actualisés régulièrement afin de tenir compte de la mise sur le marché des nouveaux produits contenant de l'ibuprofène ou du paracétamol.

*« Conforter le pharmacien comme acteur incontournable de Santé dans le parcours de soins nécessite de garantir la qualité de l'acte pharmaceutique. A nous de le prouver en nous adaptant aux comportements des patients pour leur assurer prévention et bonne observance », conclut Pascal Louis.*

Le Collectif national des groupements de pharmaciens d'officine (CNGPO) réunit, au travers de 11 Groupements (ALRHEAS, APSARA, CEIDO, COFISANTE, EVOLUPHARM, FORUM SANTE, GIPHAR, GIROPHARM, OPTIPHARM, PLUS PHARMACIE, RESEAU SANTE), 8500 pharmacies et représente près de 50% du chiffre d'affaires total de la profession. Interlocuteur de référence de la profession de pharmacien, il œuvre comme un laboratoire d'idées et mène une réflexion sur la revalorisation des compétences officinales et leur adaptation aux exigences de la société.

---

[www.collectif-groupements-pharmaciens.fr](http://www.collectif-groupements-pharmaciens.fr)

**Contact : Valérie Carlon** tél. : 06 12 21 08 30 – Fax : 01 43 35 05 92

e-mail : [valerie.carlon@wanadoo.fr](mailto:valerie.carlon@wanadoo.fr)